

Expert profane à la MDPH de l'Aude : pair-aidance et prise en compte des besoins

 **LIEU** Aude

 **DOMAINE DU PARTENARIAT EN SANTÉ**

Transformation institutionnelle et mise en relation de pairs

 **OBJECTIFS**

Le groupe « experts-profanes » à la MDPH de l'Aude a été créé dans le cadre de la Réponse Accompagnée pour Tous, la feuille de route MDPH 2022 et feuille de route stratégique et opérationnelle 2021-2024.

Ses objectifs :

- Proposer aux usagers un soutien par des pairs (action de pair-aidance)
- Informer les professionnels de la MDPH pour améliorer l'évaluation
- Apporter une expertise auprès de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

 **ACTEURS**

- Chargée de mission « relations aux usagers et aux partenaires », poste créé en 2014
- Usagers en situation de handicap
- aidants familiaux
- Associations de personnes en situation de handicap
- Agents de la MDPH
- Membres de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
- Secrétariat Général du Comité Interministériel du Handicap
- Groupes de travail CNSA pour la rédaction d'une fiche technique « favoriser la participation et l'information des personnes ».

 **FONCTIONNEMENT / MODALITÉS**

Cadre d'intervention :

- À titre personnel (pas associatif)
- Intervention désintéressée
- Co-construction avec la MDPH

Pour un usager qui demande à rencontrer un pair, l'agent d'accueil

- Fait préciser le type de handicap ou le sujet recherché
- Remet une fiche décrivant l'expérience de l'expert-profane
- Si besoin, dans un second temps, donne la fiche des coordonnées mail de l'expert-profane
- Propose la mise à disposition d'un bureau pour faciliter la rencontre.

 **BUDGET**

MDPH : 15 h/an
+ 3H / nouvel Expert

Experts profanes : 9h/an

Expert profane à la MDPH de l'Aude : pair-aidance et prise en compte des besoins

 **LIEU** Aude

 **FREINS**

- *Le manque d'objectifs clairs et déterminés*
- *l'absence de sujets mobilisateurs*
- *Sollicitation à sens unique*
- *L'irrégularité des sollicitations*
- *Pas de défraiment à ce jour (aujourd'hui envisagé)*

 **LEVIERS**

- *Mission confiée dans le cadre d'une action dédiée en direction des usagers (création de poste)*
- *Le groupe définit les jours et horaires des réunions*
- *La mise en place de la visio-réunion*
- *Sollicitation élargie, notamment dans le cadre des actions de sensibilisation aux handicaps organisées par la MDPH (2 par an)*
- *Le mélange des publics et la prise de parole des usagers dans le cadre des actions de sensibilisation a favorisé une meilleure compréhension des problématiques*

 **BÉNÉFICES & PERSPECTIVES**

- *lien particulier avec la MDPH*
- *rôle auprès des pairs*
- *Informations sur le handicap et les outils*
- *partage d'expérience*
- *Inter-connaissance*
- *« humanise » davantage la MDPH*
- *Présentation aux agents MDPH et aux membres de la CDAPH*
- *Prise en compte d'éléments complémentaires dans l'évaluation*
- *Participation du sous-groupe « aidants » à d'autres actions*
- *Élargit le Comité des Usagers*
- *Abonnement des experts profanes à la Lettre mensuelle de la MDPH*
- *Articles sur les actions du groupe dans la Lettre MDPH.*